Faire de la souveraineté alimentaire une priorité stratégique

La proposition en clair

Planifier la production alimentaire dans le temps long tout en préservant les sols, l'eau et la biodiversité.

Pourquoi agir ?

Une production abondante ne garantit pas l'autonomie. La France exporte des céréales et des produits laitiers, mais importe aussi des fruits, des légumes et des intrants agricoles. Selon Agreste, la France comptait environ 390 000 exploitations métropolitaines en 2020, contre 1,59 million en 1970. Moins de fermes signifie aussi des filières plus concentrées et parfois moins de solutions locales en cas de rupture.

Les dépendances se cachent à plusieurs étapes. Une tomate cultivée en France peut dépendre de semences importées, d'engrais, d'énergie pour la serre, d'emballages et de transport. La guerre en Ukraine, à partir de 2022, a montré comment les prix de l'énergie et des engrais peuvent fragiliser les producteurs, même loin du conflit.

Le climat modifie les capacités de production. Les sécheresses et les vagues de chaleur touchent les rendements, tandis que certaines cultures réclament davantage d'eau. Le GIEC souligne que les risques augmentent avec le réchauffement. L'étude prospective du ministère de l'Agriculture sur les fruits et légumes à l'horizon 2040 invite justement à adapter les bassins de production.

Situation actuelle

La loi du 24 mars 2025 prévoit déjà des stratégies agricoles par filière sur dix ans, avec suivi annuel au Parlement. KAIROS propose de rendre leur application plus concrète.

FranceAgriMer anime les conférences de filière ; leurs premières conclusions ont été présentées en février 2026.

La PAC 2023–2027 soutient déjà les investissements, les protéines végétales et la diversification. Les 10 milliards d'euros du FEADER couvrent de nombreuses missions : ce n'est pas une caisse disponible pour ce projet.

Ce qui manque : des priorités territoriales claires, des projets financés et un contrôle public des résultats.

Sources : Loi agricole de 2025 · Étude fruits et légumes

Mesures proposées

Fixer un cap pour 2027–2037 : définir, pour chaque production importante, ce qu'il faut cultiver, transformer, stocker et sécuriser. Réexaminer les objectifs à cinq ans.

Publier un tableau de bord annuel : part des besoins couverte en France, importations sensibles, emplois, revenus, eau utilisée et état des sols.

Financer des projets pilotes là où un blocage est démontré : par exemple une unité de conservation de légumes ou un équipement logistique partagé.

Associer agriculteurs, salariés, industriels, consommateurs, scientifiques et régions à la sélection des projets.

En cas de retard important, demander au Gouvernement une explication et des corrections devant le Parlement sous six mois.

Calendrier : diagnostic en 2026–2027, premiers contrats en 2028–2030, bilan et ajustements en 2031–2032.

Calendrier de mise en œuvre

Repère : mois 1 / année n = début de mise en œuvre de la proposition, sans date civile préjugée.

En cas de retard important, demander au Gouvernement une explication et des corrections devant le Parlement sous six mois.

Calendrier : diagnostic en 2026–2027, premiers contrats en 2028–2030, bilan et ajustements en 2031–2032.

Coûts et financement

201 M€ sur cinq ans (2027–2031) : scénario de travail KAIROS, et non budget déjà voté.

11 M€ pour les diagnostics, les données et l’évaluation ; 40 M€ pour aider les territoires à monter les projets ; 150 M€ pour des projets pilotes de transformation, conservation et logistique.

Financement envisagé : 121 M€ de crédits nouveaux de l’État et 80 M€ de partenaires volontaires (régions, entreprises ou fonds européens éligibles). Ces 80 M€ sont déjà inclus dans les 201 M€.

Les cofinancements ne sont pas garantis : chaque financeur doit les approuver. Les crédits de l’État seront votés chaque année.

Les dépenses des propositions 7 à 10 sont exclues pour éviter de compter deux fois les mêmes actions.

Source : page KAIROS « proposition-06.html » transmise le 29 octobre 2026. Cette fiche résume les éléments publiés ; consulter la page pour le texte complet.